



Comité des membres
Rapport de 2007-2008 à l'assemblée générale annuelle

Septembre 2008

présenté par
William Maes, Université Dalhousie
Président, Comité des membres

Mandat

Le Comité des membres est établi par le Conseil d'administration en tant que comité du Conseil selon l'article 14 des statuts de la Société et il a le mandat suivant :

- consulter tous les membres au sujet du partage proportionnel des coûts et des avantages du RCDR, et des questions de principe à résoudre;
- consulter d'autres comités, dont le Comité de négociation, au sujet des éléments de mesure en matière de finances et d'évaluation qui doivent éclairer les décisions de principe sur le partage des coûts;
- recommander au Conseil d'administration le(s) modèle(s) de partage des coûts et le barème des cotisations annuelles des membres.

Le Comité des membres conseille aussi le Conseil d'administration au besoin sur les questions générales relatives à l'adhésion et à l'effectif.

Composition du comité en 2007-2008

Les membres du comité sont les bibliothécaires universitaires qui sont désignés par les quatre groupes régionaux au Conseil d'administration. En 2007-2008, il s'agissait de :

William Maes, Université Dalhousie (président)
Linda Burridge, Université de Brandon
Michael Ridley, Université de Guelph
Sylvia Teasdale, Université Bishop's

Les membres du personnel Allison Kelley, agente des services aux membres, Yves Jobin, directeur des programmes de contenu, Bethany Tory, directrice des opérations et Deb deBruijn, directrice générale, servent de personnes-ressources au comité.

Réalisations en 2007-2008

La charge de travail du Comité des membres a été légère en 2007-2008, puisqu'il n'y a eu qu'une seule réunion en mars 2008, mais le comité a examiné des questions importantes à la demande du Conseil d'administration au sujet des critères d'adhésion au RCDR. Cette initiative a été déclenchée par les demandes d'adhésion d'une université privée et d'un collège universitaire, et

le Conseil d'administration a souhaité à cette occasion définir la « communauté d'intérêt » de l'organisme et clarifier les critères d'adhésion avant d'examiner les nouvelles demandes.

Le Comité des membres a élaboré un projet de recommandation en mars 2008 et il s'est ensuite adressé au Conseil consultatif du RCDR dont il a reçu des conseils précieux. Il a présenté au Conseil d'administration en juin 2008 une recommandation portant sur la modification d'un article des statuts pour la catégorie de membre associé. À l'assemblée générale annuelle de 2008, les membres seront invités à se prononcer sur cette modification, qui conserve la catégorie de membre associé mais limite les privilèges de participation aux programmes (p. ex., les programmes de licence pour lesquels les droits nécessaires sont payés).

Objectifs pour 2008-2009

Pour 2008-2009, le Comité des membres est déjà actif dans la préparation du renouvellement des licences de base (cinq produits pour lesquels une licence a été obtenue à l'origine dans le cadre du PCLSN et qui sont actuellement offerts globalement aux membres). Il s'agira du quatrième cycle de renouvellement pour ces produits et il faudra procéder à la planification et prendre des décisions préalables au sujet du partage des coûts dans les mois précédant le renouvellement à la fois pour que les participants puissent faire des prévisions et pour éclairer les négociations du RCDR avec les fournisseurs.

Comme première étape, le Comité des membres et le Comité de négociation ont tenu une réunion de consultation en juin 2008 et ont examiné surtout les questions relatives au groupage des accords de licence. Un document de travail à ce sujet sera présenté aux membres du RCDR à l'assemblée générale annuelle de 2008 et les membres devront prendre une décision pour guider le comité dans son travail à venir.

